

La présence de Zakia Daoud, journaliste au long cours et inoubliable patronne de la revue Lamalif, a été remarquée ainsi que celle d'Ahmed Réda Chami, ex-ministre du Commerce et des Nouvelles technologies et membre du Conseil national de l'USFP, venu exprimer sa profonde sympathie à la cause féminine.

Une minute de silence a été d'abord observée à la mémoire de la défunte Amina Filali, victime de la barbarie masculine dans toute son abjection. Elle était bien loin de se douter que sa mort allait susciter autant d'émoi, de compassion et de mobilisation.

Par la suite et au rythme de slogans tels que «C'est une honte, le Maroc est en danger», «Abas l'article 475!», etc., les femmes ont dénoncé haut et fort cette loi qui autorise un bourreau à se marier avec sa victime.

Leur colère transparaissait également à travers les banderoles et des pancartes qui véhiculaient des messages plus porteurs les uns que les autres. «Nous réclamons la réforme immédiate du Code pénal» ou encore «Pédophiles, violeurs, ... le Maroc, terre d'accueil, vous protège et vous marie». Leurs allocutions n'étaient pas en reste. Elles tendaient toutes vers un changement immédiat de la législation actuelle concernant le viol.

Certes depuis que l'affaire Amina Filali a éclaté, les sit-in et les rassemblements se sont multipliés. Mais il n'y en aura jamais assez en fait, estiment certaines militantes féministes. «Ne dit-on pas à juste titre qu'un droit s'arrache mais ne se donne pas?

Cette médiatisation que d'aucuns considèrent comme exagérée, servira au moins à réveiller les consciences et à braquer les lumières sur le drame des filles violées et condamnées à s'emmurer dans leur silence», nous a confié une autre militante. Il est temps de passer à la phase supérieure et d'aller de l'avant fermement, ajoute-t-elle.

Elle appelle ainsi à l'ouverture d'un débat national concernant cette affaire et à mener des actions de lobbying auprès des parlementaires qui déboucheront ainsi sur une réforme de la loi pénale.

Pour rappel, le gouvernement a déjà déposé en 2008 un projet de loi, qui est resté lettre morte, pour réclamer la refonte du Code pénal en vue de mettre fin à la discrimination et à la violence.

Par Nezha Mounir